

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 09/30/2019 Date de révision: 09/30/2019 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Gzyme

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Solution de nettoyage enzymatique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Germiphene Corperation
1379 Colborne Street East
Brantford, N3T 5M1 - Canada
T 519-759-7100 - F 519-759-1625

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 613-996-6666 (Transport seulement)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Flam. Liq. 2
Eye Irrit. 2A
Resp. Sens. 1
Repr. 1B
STOT SE 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS02

GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

: Danger

Mentions de danger (GHS) :

: Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence (GHS) :

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Alcool éthylique	(n° CAS) 64-17-5	10-30
Ethanol, 2,2',2''-nitrotris-	(n° CAS) 102-71-6	1-5
Méthanol	(n° CAS) 67-56-1	0.5-1.5
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	0.5-1.5
Acide borique	(n° CAS) 10043-35-3	0.1-1
Subtilisines (enzymes protéolytiques)	(n° CAS) 9014-01-1	0.1-1
Lipase, triacylglycérol	(n° CAS) 9001-62-1	0.1-1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Lavez les vêtements avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Symptômes chroniques : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Ammoniac. Oxydes d'azote.

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'abri des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Protéger du gel

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Alcool éthylique (64-17-5)		
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	1900 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	3300 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	1900 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	1000 ppm

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Méthanol (67-56-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	250 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	260 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	6000 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	260 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	200 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m ³)	325 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	250 ppm
Alcool isopropylique (67-63-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	980 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	980 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m ³)	1225 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	500 ppm
Ethanol, 2,2',2''-nitrilotris- (102-71-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Acide borique (10043-35-3)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (Particules inhalables (Composés boratés inorganiques) />
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (Particules inhalables (Composés boratés inorganiques) />
Subtilisines (enzymes protéolytiques) (9014-01-1)		
ACGIH	ACGIH (mg/m ³) (Limite)	0,00006 mg/m ³ Subtilisines
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m ³)	0,00006 mg/m ³ Subtilisines
Lipase, triacylglycérol (9001-62-1)		
Non applicable		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés.
Protection oculaire	: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Couleur	: Vert.
Odeur	: Douce.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7 - 8
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: < 0 °C / 32 °F
Point d'ébullition	: > 100 °C / 212 °F
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,9 - 1,1
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Activité protéolytique : Min. 0.068 AU/ml

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Gel

10.5. Matières incompatibles

Matières oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Ammoniac. Oxydes d'azote. Peut libérer des gaz inflammables.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Méthanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	6200 mg/kg
DL50 cutanée lapin	15840 mg/kg
CL50 inhalation rat	22500 ppm (Temps d'exposition: 8 h)
ATE CA (orale)	100 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	300 mg/kg de poids corporel

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Méthanol (67-56-1)	
ATE CA (gaz)	700 ppmV/4h
ATE CA (vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	0,5 mg/l/4h
Acide borique (10043-35-3)	
DL50 orale rat	2660 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 0,16 mg/l/4h
ATE CA (orale)	2660 mg/kg de poids corporel
Subtilisines (enzymes protéolytiques) (9014-01-1)	
DL50 orale rat	3700 mg/kg
DL50 orale	370 mg/kg
ATE CA (orale)	370 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7 - 8
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 7 - 8
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Alcool éthylique (64-17-5)	
Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Ethanol, 2,2',2"-nitrotris- (102-71-6)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Méthanol (67-56-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Subtilisines (enzymes protéolytiques) (9014-01-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Alcool éthylique (64-17-5)	
CL50 poisson 1	12,0 - 16,0 ml/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [statique])
CE50 Daphnie 1	9268 - 14221 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	> 100 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Pimephales promelas [statique])
CE50 Daphnie 2	2 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: Daphnia magna [statique])
Méthanol (67-56-1)	
CL50 poisson 1	28200 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Pimephales promelas [transit])
CL50 poissons 2	> 100 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Pimephales promelas [statique])
Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Pimephales promelas [transit])
CE50 Daphnie 1	13299 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	11130 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Pimephales promelas [statique])
Chlorure de calcium (10043-52-4)	
CL50 poisson 1	10650 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [statique])
CE50 Daphnie 1	2280000 - 3948000 µg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: Daphnia magna)
(E,E)-Hexa-2,4-diénoate de potassium (24634-61-5)	
CL50 poisson 1	1250 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Brachydanio rerio [statique])
CE50 Daphnie 1	750 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: Daphnia magna)
Ethanol, 2,2',2''-nitrotris- (102-71-6)	
CL50 poisson 1	11800 mg/l
CE50 Daphnie 1	1386 mg/l
CL50 poissons 2	> 1000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Pimephales promelas [statique])
ErC50 (algues)	169 mg/l
NOEC chronique crustacé	16 mg/l
Acide borique (10043-35-3)	
CE50 Daphnie 1	115 - 153 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: Daphnia magna)
Subtilisines (enzymes protéolytiques) (9014-01-1)	
CL50 poisson 1	200 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Gzyme	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Gzyme	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Alcool éthylique (64-17-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,32
Méthanol (67-56-1)	
BCF poissons 1	< 10
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,77
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,05 (at 25 °C)
Ethanol, 2,2',2''-nitrotris- (102-71-6)	
BCF poissons 1	< 3,9
Coefficient de partage n-octanol/eau	-2,53
Acide borique (10043-35-3)	
BCF poissons 1	0

Gzyme

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Acide borique (10043-35-3)

Coefficient de partage n-octanol/eau : -0,757 (at 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

N° ONU (DOT/TMD) : UN1170
Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD) : Alcool éthylique en solution
Classe (DOT/TMD) : Classe 3 - Liquide inflammable et combustible 49 CFR 173.120
Groupe d'emballage (DOT/TMD) : II
Étiquettes de danger (DOT/TMD) :



SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

Subtilisines (enzymes protéolytiques)	n° CAS 9014-01-1
Lipase, triacylglycérol	n° CAS 9001-62-1
Amylase, .alpha.-	n° CAS 9000-90-2

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

⚠ ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Méthanol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 09/30/2019
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.